

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 9 novembre 2009****MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. BORDAT
Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - Mme BIOT - Mme MARTIN - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA
Membres excusés : Mme DURNERIN (pouvoir M. LOUIS) - M. MEKHANTAR (pouvoir M. MAGLICA) - Mme KOENDERS (pouvoir M. MARTIN) - Mme BLETTERY (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - Mme GAUTHIE (pouvoir Mme CHATILLON) - M. HELIE (pouvoir Mme VANDRIESSE)
Membres absents : M. MARTIN

OBJET**DE LA DELIBERATION**

OBJET DU RAPPORT - Association Sentiers - Combes dijonnaises - Pérennisation du chantier d'insertion pour la mise en valeur des édifices ruraux - Demande de participation du Département de la Côte d'Or au financement de l'opération dans le cadre du plan « patrimoine-insertion » - Année 2010

Mme METGE, au nom des commissions de la solidarité, de l'écologie urbaine, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de ses initiatives de développement de l'emploi au bénéfice des habitants les plus en difficultés, la Ville souhaite pérenniser, en partenariat avec le Département de la Côte d'Or, le chantier annuel d'insertion, confié à l'association Sentiers pour la mise en valeur des édifices ruraux des parcs des combes dijonnaises.

Les travaux envisagés doivent permettre à des demandeurs d'emploi en grandes difficultés d'intégrer la vie professionnelle, de reprendre confiance en eux-mêmes, d'acquérir des gestes et des savoir-faire professionnels et, par là-même, les compétences nécessaires à leur « employabilité ».

En 2008, cinquante neuf bénéficiaires d'un contrat aidé ont travaillé sur ce chantier, vingt-deux du 25 avril au 24 juillet 2009 ; quinze ont accédé à un emploi et cinq à une formation.

Ce chantier apporte également une nouvelle attractivité aux parcs, non seulement par l'ouverture des sites restaurés au grand public et par le développement d'animations culturelles et éducatives, mais aussi comme lieu d'échanges et de dialogue entre les visiteurs et l'équipe du chantier.

Au-delà de l'intérêt humain, cette opération présente donc une réelle utilité sociale et pédagogique.

D'un coût annuel estimé à 70 000 €, elle est susceptible de bénéficier d'un financement de 34 845 € du Département de la Côte d'Or, dans le cadre du plan « patrimoine-insertion ».

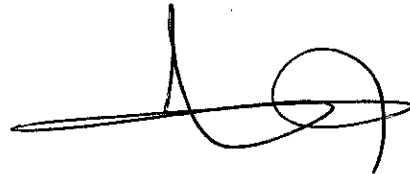
Le Conseil Municipal est invité à solliciter cette participation.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la solidarité, de l'écologie urbaine, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - décider de pérenniser, en 2010, le chantier d'insertion confié à l'association Sentiers tendant à la mise en valeur des édifices ruraux des parcs des combes dijonnaises ;
- 2 - solliciter, à hauteur de 34 845 €, la participation financière susceptible d'être accordée par le Département de la Côte d'Or au bénéfice de l'association Sentiers dans le cadre du plan « patrimoine-insertion » pour son organisation ;
- 3 - m'autoriser à signer tout acte nécessaire à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PUBLIÉ LE 10/11/09

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

10 NOV. 2009

